

L'ordre du jour est le suivant :

1. Carte scolaire

A ce jour, nous avons 245 élèves à la rentrée prochaine, contre 250 à la rentrée 2023.

Cette année, nous avons 39 CM2, une grosse cohorte partant au collège.

36 PS sont pour le moment inscrits.

Nous ne sommes donc pas concernés par une mesure de fermeture ou d'ouverture.

Les constructions en cours nous permettent de penser que d'autres inscriptions pourraient avoir lieu d'ici septembre.

2. Projets de la période 5

Deux projets communs à toutes les classes sont en cours de préparation pour la dernière période.

a. Apprendre à Porter Secours

Au cycle 1 :

- Semaine du 3 juin, sur les 4 matinées
- Des ateliers seront proposés aux élèves
- Ces ateliers, adaptés à l'âge des élèves, porteront sur les dangers domestiques.

Aux cycles 2 et 3 :

- Les ateliers auront lieu le jeudi 16 mai, en début d'après-midi
- Les élèves seront répartis en 7 groupes :
 - o 3 groupes de CP.CE1 ; « Être capable d'agir face à une victime consciente avec un traumatisme léger (bleu, égratignure, bosse) »
 - o 1 groupe de CE2 ; « Être capable d'agir face à une victime consciente avec une brûlure simple ou grave. »
 - o 1 groupe de CM1 ; « Être capable d'agir face à une victime consciente avec un saignement simple ou avec pression. »
 - o 2 groupes de CM2 ; « Être capable d'agir face à une victime inconsciente et la mettre en PLS (position latérale de sécurité)
- Dans tous les groupes, les notions de « Protéger la victime ou soi-même » et « Alerter les secours » seront abordés.

b. Olympiades

- En début d'année scolaire, dans le cadre des Jeux Olympiques Paris 2024, nous avons commandé un kit gratuit de matériel de sport. Celui-ci nous est parvenu avant les dernières vacances. Il comprend divers matériels : quelques ballons ou balles, des chasubles, des haies, des cônes, un sifflet, des cordes à sauter...

Ce kit permet « d'équiper » une classe.

- Vous avez été informés par la presse de l'envoi dans les écoles de colis contenant un livret pédagogique sur le thème des Jeux Olympiques de Paris mais aussi une pièce de monnaie de 2 euros commémorative frappée par la Monnaie de Paris. Le livret et la pièce sont destinés à tous les élèves du CP au CM2.

Ce n'est qu'après avoir reçu les colis que nous avons été informés de leur contenu. Depuis le 20 février, date de réception du courriel, nous sommes dans l'attente d'instructions sur les modalités de distribution.

Nous trouvons intéressant l'envoi d'un livret expliquant ce que sont les Jeux Olympiques. En revanche, nous sommes clairement surpris par la pertinence d'offrir de l'argent, notamment au regard du coût de cette opération, près de 16 millions d'euros.

- Nous allons organiser des Olympiades, sur une matinée, avec l'objectif de faire participer tous les élèves, de la PS au CM2.

Nous avons un premier temps de travail fin mars pour définir l'organisation.

Apprendre à porter secours, les Olympiades, sont des projets intéressants, fédérateurs. Il est important de comprendre à quel point ils sont très compliqués à organiser :

- 10 classes
- Des élèves de 3 à 11 ans
- Toutes les classes ont des contraintes (piscine, sorties, intervenants...)
- Tout projet étant sur temps scolaire signifie que des organisations, décloisonnements, programmations « sautent » et sont éventuellement à reprogrammer...

3. Budgets Mairie par Mme Shammas, adjointe aux affaires scolaires.

L'école est gratuite et c'est tant mieux. Mais elle a un coût, notamment pour la Commune. Il nous a semblé important de communiquer autour des dépenses liées à l'école.



Conseil d'école

Présentation budgétaire

22 mars 2024

Conseil d'école Félix Leclerc



Frais de fonctionnement de l'école publique

Année 2022

	Ecole Primaire	Maternelle	Elémentaire
	235	94	141
ATSEM	78,629.83 €	78,629.83 €	
Personnel service technique	5,415.00 €	2,166.00 €	3,249.00 €
Agents d'entretien	42,587.66 €	17,035.07 €	25,552.60 €
6475 Frais médicaux	591.59 €	236.64 €	354.95 €
60,621 Combustibles/Bois	6,393.29 €	2,557.32 €	3,835.97 €
60,621 Gaz	4,608.99 €	1,843.59 €	2,765.39 €
60,631 Produits ménagers	4,910.80 €	1,964.32 €	2,946.48 €
60,611 Eau	3,539.49 €	1,415.79 €	2,123.69 €
60,612 Electricité	14,010.08 €	5,604.03 €	8,406.05 €
6,262 Téléphonie	4,324.04 €	1,729.62 €	2,594.42 €
615,221 Entretien/Bâtiment	2,005.86 €	802.34 €	1,203.52 €
6,156 Contrat Maintenance	3,381.54 €	1,352.62 €	2,028.92 €
6,284 Redevance incitative	205.98 €	82.39 €	123.59 €
6,067 Fournitures scolaires	12,178.12 €	4,871.25 €	7,306.87 €
6,247 Transport sortie	2,281.00 €	912.40 €	1,368.60 €
TOTAL	185,063.26 €	121,203.20 €	63,860.06 €
SUBVENTION PAR ELEVE	787.50 €	1,289.40 €	452.91 €
en 2021	778.98	1241.71	462.89

22 mars 2024

Conseil d'école Félix Leclerc



• **FOCUS Frais de transport 2022**

- 2 281 € de frais de transports pour les sorties scolaires (Terre d'estuaire, Maison des pêcheurs, Legendia Parc, Grand lieu)
- 1 475 € pour le Musée des Arts

• **FOCUS Apprentissage de la natation 2022**

- 1 950 € pour les lignes d'eau
- 6 363,68 € pour le transport jusqu'au centre aquatique
- Pour l'année 2023-2024 : ligne d'eau facturée à 65€/séance de natation

**TOTAL
TRANSPORTS**

10 119,68 €

22 mars 2024

Conseil d'école Félix Leclerc



Dépenses liées à l'année 2023-2024 – Animations pédagogiques



CM2

**1904 €
pour l'école publique**



7 classes

**2 142 €
pour l'école publique**
Dont 20% pris en charge par
Pays de Blain Communauté



Cotisation 2023

4 579,20 €

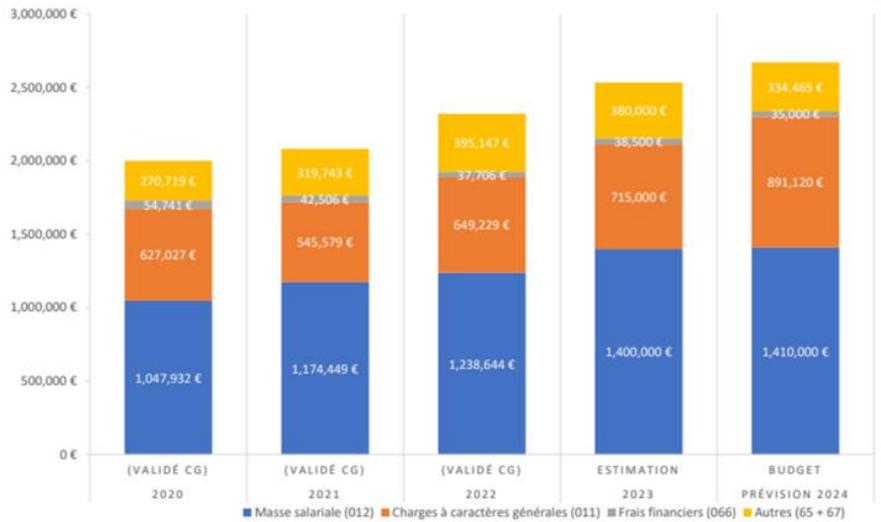
(15,24€/an de cotisation par
commune + 1,52€/habitant)

22 mars 2024

Conseil d'école Félix Leclerc



EVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Evolution des dépenses de fonctionnement de la commune

22 mars 2024

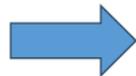
Conseil d'école Félix Leclerc



BUDGET 2024
ENFANCE JEUNESSE



14 000 € de dépenses d'INVESTISSEMENT



600 000 € de dépenses de FONCTIONNEMENT

Les dépenses Enfance-Jeunesse sur la commune représente environ **23%** des dépenses de fonctionnement de la collectivité.

22 mars 2024

Conseil d'école Félix Leclerc

4. Questions diverses

Depuis septembre 2022, le ministère chargé de l'éducation nationale s'est engagé à ce que chaque élève bénéficie d'au moins 30 minutes d'activité quotidienne dans toute les écoles primaires quand l'EPS n'est pas inscrite au programme de la journée, or, en dehors des jours de sortie à la piscine, depuis le début de l'année scolaire, mon enfant n'a fait peut-être que 5 fois de l'activité physique voir moins avec sa maîtresse

L'année scolaire précédente, c'était un peu en début d'année mais pas suivi le reste de l'année. Cette mesure est-elle facultative dans les écoles ?

Le volume horaire annuel de l'EPS aux cycles 2 et 3 est de 108 h.

Les programmes officiels et les volumes horaires associés aux disciplines reposent sur une semaine de 24 heures, sans tenir compte des temps de récréation notamment.

C'est pour cela que nous « appliquons » un coefficient entre 0,85 et 0,90 pour réajuster ces volumes horaires à la réalité de la classe.

On passe ainsi de 108 heures à environ 90 heures.

Ce volume est annuel. Cela signifie que les enseignants le répartissent sur l'année selon les contraintes :

- Météo par exemple en automne/hiver,
- Les équipements disponibles (salles, espaces extérieurs) à partager,
- Les projets.

Dans ces projets, il y a notamment la piscine. Pour notre école, le car part à 14 h et revient à 16 h. Quelques minutes avant le départ, on se prépare, au retour, il y a une collation.

Ce temps de piscine prend donc environ 2 h 15. Les 10 séances représentent donc un volume horaire d'environ 22 heures en 5 semaines d'école.

Enfin, pour revenir à la question, nous rappelons que pour toute question relative à l'organisation d'une classe, il convient de s'adresser à l'enseignant et non au conseil d'école qui traite de l'organisation générale de l'école.

Prochain conseil d'école - Mardi 18 juin 2024